

La Palette de Saintonge
Association Loi 1901
22 rue de Magezy
17100 - Saintes
lapalette-desaintonge.com
lapalette-desaintonge@gmail.com



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 9 Février 2019 de l'Association LA PALETTE DE SAINTONGE

1 - Chantal Vermeulen, Présidente, rassemble les adhérents et fait signer la feuille de présence.

23 présents,
2 absents excusés,
11 pouvoirs remis, soit 36 membres votants sur 66 adhérents à jour

Le quorum est donc atteint et la séance peut commencer.
La présidente désigne le secrétaire de la séance : Rémy Delapierre.

2 - Michel Beaudreux, Vice-président, présente les activités de l'année 2018.

5 expositions pour l'année 2018
St Savinien, Saintes, Usseau, Mornac, Jonzac

Totaux : 492 tableaux exposés,
2871 visiteurs dont 1034 à Mornac sur Seudre,
9 ventes dont 7 à Mornac et 2 à Saintes (*Il y a eu 6 ventes au total en 2017*)

3 - Jean Luc Zattara, Trésorier, présente le bilan financier de l'année écoulée

Le résultat financier de LPDS présente un solde positif de **445,13 €** au 31 décembre 2018. Le bilan d'entrée étant de 345,12 €, ceci représente un résultat de **100,01 €**.
A cela, il faut rajouter le montant de livret bleu qui s'élève à **1731,95 €**, après versement des intérêts de l'année 2018.

31 - Dans la colonne « produits », les principaux points à noter sont :

1. Le niveau des cotisations à **1071 €** (57 adhésions réglées en année pleine + 5 nouvelles adhésions à mi-année).
2. Les droits d'accrochage à **2500 €** qui intègrent les droits pour les 5 expositions 2018, plus 190 € d'inscriptions pour les non-adhérents à la « journée des peintres » de Mornac.

3. **130 €** de règlement de pages personnelles sur le site LPDS.
4. La revente de l'ancienne sono pour 90 € qui est intégrée dans « autres produits exceptionnels ».

32 - Dans la colonne « charges », à noter principalement :

1. Les achats de petits équipements prennent en compte principalement les achats de 4 chevalets (80 €), la nouvelle sono à 130 €, divers spots LED, crochets, chaînes et colliers de serrage, une plastifieuse (37 €), le support d'affiches (100 €) ainsi qu'une imprimante (54 €).
2. Les fournitures administratives à **300,14 €** incluent tous les achats nécessaires pour constituer les catalogues, mais aussi les cartes d'adhérents, les fiches plastifiées, les badges etc.
3. La ligne publicité à **605,03 €** prend en compte les dépenses d'imprimerie pour les 5 expositions (affiches, flyers, banderoles etc...)
4. Les frais d'assurance ont augmenté à **218,03 €** afin d'avoir une couverture d'assurance correspondant à 5 expositions de 15 jours.
5. Le coût annuel de l'hébergement du site internet LPDS s'élève à **178,80 €** en grande partie financé par les recettes « pages personnelles ».
6. Les frais de réceptions à **650,28 €** sont relatifs aux buffets de l'AG et des 5 vernissages.
7. La ligne « Location – frais kilométriques » intègre les frais de transport pour l'organisation des expositions (voitures et camionnette).
8. Les dépenses « Prix » concernent l'attribution des Prix du Public pour 5 expositions. Ne sont pas inclus dans ce montant 260 € distribués à l'occasion de la journée des peintres de Mornac (intégralement financés par la Mairie).

Les détails du Compte financier sont communiqués en annexe.

4 - La Présidente procède au renouvellement et à la nomination des membres du Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, 6 membres du CA sur 12 doivent être renouvelés.

Membres du CA en 2018	Membres sortants le 9/02/2019	Membres entrants le 9/02/2019	Nouveau CA pour 2019
Chantal Vermeulen			Chantal Vermeulen
Jérôme Collot	Jérôme Collot	Jérôme Collot	Jérôme Collot
Rémy Delapierre			Rémy Delapierre
Jean-Luc Zattara			Jean-Luc Zattara
Martine Bioul	Martine Bioul	Martine Bioul	Martine Bioul
Malou Ayello	Malou Ayello	Malou Ayello	Malou Ayello
Jack Durvicq	Jack Durvicq	Jack Durvicq	Jack Durvicq
Michel Beaudreux			Michel Beaudreux
Liliane Collot			Liliane Collot
Richard Cooter	Richard Cooter	Michel Palau	Michel Palau
Marco Gélinau	Marco Gelineau	Jean-Pierre Monticelli	Jean-Pierre Monticelli
Françoise Marsay			Françoise Marsay

Soit 12 membres,

Ces 12 candidats sont élus à l'unanimité membres du Nouveau C.A 2019

5 - Les membres du nouveau CA procèdent à la nomination des nouveaux membres du Bureau.

Ont été élus à main levée :

Pour le Bureau	
Présidence :	Chantal Vermeulen
Vice présidence :	Miche Beaudreux
Trésorerie :	Jean-Luc Zattara
Secrétariat :	Rémy Delapierre
Photographe :	Georges Coquillon (à titre permanent)
Pour les Membres Actifs	
Intendance :	Martine Bioul et Malou Ayello
Communication :	Liliane Collot et Jack Durvicq
Coordinatrice expos :	Malou Ayello
Vernissages :	Martine Bioul
Salle Ateliers :	Liliane Collot

6 - Le secrétaire (Rémy Delapierre) rappelle quelques points pour le bon fonctionnement administratif

- A l'occasion d'envois de pièces jointes à un email, il est demandé de placer dans le nom de la pièce jointe soit le nom, soit le N° 1 LPDS afin d'éviter les confusions
exemple « 24-Inscription-saintes.doc »
ou « dupont-mornac.doc »
- Possibilité de réaliser dans l'année des sorties « peintures et pique nique »
- Une demande a été faite à la mairie de Saintes pour pouvoir disposer d'un 2^e créneau « Atelier » par mois. La demande est en cours. Le but est de permettre à ceux et celles qui travaillent de pouvoir venir participer aux ateliers soit en soirée, soit les Samedi AM
- Ne pas hésiter à prévenir Rémy si un dysfonctionnement dans le site de LPDS est constaté
- Les exposant sculpteurs auront 2 m² pour exposer une quinzaine d'oeuvres. Seules 4 d'entre-elles désignées pourront participer au prix du public.

7 - La Présidente (Chantal Vermeulen) prend la parole, et précise notamment :

- 4 lieux d'exposition sont prévus pour 2019. (St Savinien, Saintes, Oléron, et Mornac
- 3 d'entre elles intégreront une **Journée des peintres**. (St Savinien, Saintes, et Mornac)

- L'association n'étant pas considérée comme « diffuseur » au sens fiscal et social du terme), chaque adhérent prend donc ses responsabilités au niveau des ventes. (Toutes les infos sont publiées sur le site de l'Association)
 - Les catalogues de chaque exposition sont gratuits.
 - Il est demandé aux adhérents un effort pour le strict respect des dates de clôture des diverses inscriptions d'expositions, ainsi que du respect des dates proposées pour tenir les permanences
 - Il est également rappelé que le téléphone portable de LPDS sert essentiellement aux permanents pendant les expositions, et qu'il convient de le tenir chargé.
 - Les cartes d'adhésion annuelle sont à la disposition des adhérents à l'occasion des expositions et ne seront plus envoyées par la poste.
 - Tous les règlements (par chèques) et documents administratifs doivent être adressés uniquement au secrétaire et à son adresse personnelle (et non au siège de l'Association)
- Afin de compenser une augmentation substantielle du montant de l'assurance de l'Association, il est proposé une augmentation de 2 € du montant de l'adhésion annuelle, soit 20 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8 - Questions diverses

- Proposition est faite afin que les membres du bureau ne reçoivent pas de prix en numéraires puisque ne payant pas de droit d'accrochage, (retour du travail fourni pour s'occuper de l'association.) Après débat, Cette proposition, soumise au vote a été rejetée par 35 voix contre 1.

9 - Les questions diverses étant traitées, La Présidente remercie tous les participants et clôture la séance.

Fait à Saintes, le 9 Février 2019

<p style="text-align: center;">Chantal Vermeulen</p> <p style="text-align: center;">Présidente</p> <p style="text-align: center;">Signé Chantal Vermeulen</p>	<p style="text-align: center;">Michel Beaudreux</p> <p style="text-align: center;">Vice-Président</p> <p style="text-align: center;">Signé Michel Beaudreux</p>
<p style="text-align: center;">Jean-Luc Zattara</p> <p style="text-align: center;">Trésorier</p> <p style="text-align: center;">Signé Jean Luc Zattara</p>	<p style="text-align: center;">Rémy Delapierre</p> <p style="text-align: center;">Secrétaire</p> <p style="text-align: center;">Signé Rémy Delapierre</p>

Annexe au CR AG La Palette de Saintonge
Du 9 Février 2019

LA PALETTE DE SAINTONGE

COMPTÉ FINANCIER 2018			
CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	1 484,17	75 - Produits de gestion courante	3 571,00
Petits équipements	559,00	Cotisations	1 071,00
Fournitures administratives	300,14	Droits d'accrochage	2 500,00
Publicité - Communication	605,03		
61 - Services extérieurs	434,68	77 - Produits exceptionnels	701,14
Assurances	218,03	Dons	70,00
Site internet	178,80	Pages personnelles site internet	130,00
Frais services bancaires	37,85	Autres produits exceptionnels	156,62
		Bilan entrée	345,12
62 - Autres services	1 928,16		
Réceptions	650,26		
Frais postaux	144,53	Produits Si'exercice précédent (Prélevé sur livret)	0,00
Téléphone	34,00		
Locations - Frais kilométriques	329,35		
Prix	780,00		
67 - Charges exceptionnelles	0,00		
Charges sur exercice précédent (crédité sur livret)	0,00		
Résultat de l'exercice (bénéfice)	445,13	Résultat de l'exercice (perte)	0,00
Total	4 272,14	Total	4 272,14
		LIVRET BLEU	1731,95